

Un écosystème en danger - 1/3

Des centaines d'espèces, dont le nombre d'individus s'est réduit au point que la menace d'extinction est permanente, sont considérées comme étant en voie de disparition. Les raisons en sont aussi diverses que les solutions mises en place pour préserver ces espèces. J'ai tenté de faire un bilan sur la situation des diverses espèces animales et végétales dans le monde.

L'homme a finalement pris conscience du fait que sa survie, à terme, dépend du maintien de l'équilibre de l'écosystème Terre, dans lequel il vit.

Quand une espèce disparaît, cela modifie l'équilibre d'un écosystème puisqu'elle fait partie d'un ensemble de chaînes alimentaires. Certaines espèces (animaux cavernicoles, parasites spécifiques de certaines plantes) vivent dans un milieu très fragile parce que très spécifique, et la moindre modification leur est fatale. Ce sont des espèces dites à faible valence écologique.

Le lent processus d'apparition et de disparition des espèces a été accéléré par les activités des hommes (extension des aires agricoles, urbanisation, carrières, assèchement des zones humides, déforestation) qui perturbent le milieu. Les menaces qui pèsent sur certaines espèces sont très variées : pollution, chasse excessive pour des raisons autres qu'alimentaires (médecine traditionnelle, superstitions, jeux, collections, exportations), déforestation...

La pollution

La pollution est l'un des facteurs les plus importants dans le processus d'extinction des espèces. De nombreux oiseaux (pélicans, cigognes...) sont décimés parce qu'ils mangent de la nourriture contaminée par des pesticides.

La concentration de produits toxiques dans les organismes qui composent une chaîne alimentaire augmente de façon exponentielle du producteur primaire (le végétal qui puise les engrais dans le sol) au prédateur qui capture une proie végétarienne.

Les pluies acides formées par la combinaison de l'eau et des polluants présents dans l'air (acide nitrique, acide sulfurique et autres composés corrosifs) sont particulièrement nocives pour les espèces végétales et aquatiques. Par ailleurs, les rejets industriels polluent énormément la mer : ainsi, en Méditerranée le manque d'oxygène entraîne la disparition de certains décomposeurs, ce qui se traduit par un déséquilibre des cycles de la matière.

La Déforestation

L'humanité a constamment besoin de nourriture, de vêtements, d'énergie, et la tentation est grande d'exploiter de plus en plus de terrains vierges, quelles qu'en soient les conséquences. La forêt subit un déboisement constant et la consommation mondiale de bois croît de façon irrémédiable.

Le patrimoine forestier de tous les pays, et notamment celui de l'Amérique du Sud, a subi d'irréparables dommages. De graves perturbations touchent également la forêt méditerranéenne : les feux régulièrement provoqués pour "assainir" ou "régénérer" une terre entraînent dans leur sillage une véritable hécatombe d'espèces végétales et animales.

La chasse

Au XIXe siècle, les massacres d'animaux, organisés dans le seul but de commercialiser la peau et la fourrure ont fait des ravages monstrueux. De tels actes ne pourraient plus se produire aujourd'hui, car la conscience

Un écosystème en danger - 2/3

collective a favorisé l'établissement d'une législation protectrice. Néanmoins, l'otarie à fourrure d'Alaska, le bison d'Amérique, la panthère, le léopard ont été véritablement menacés d'extinction. Des espèces sans défense ont, elles, complètement disparu, comme les dodos, entre 1680 et 1760, chassés parce que la cohabitation avec l'homme n'était pas imaginable à cette époque.

Le majestueux tigre n'a plus que quelques endroits où se cacher. A une époque, il rodait librement dans les vastes forêts mangroves, qui aujourd'hui ont pratiquement été détruites par les hommes.

Les braconniers obtiennent un prix plus élevé pour les peaux de tigre et d'autres parties de l'animal utilisées en médecine traditionnelle. Il ne reste aujourd'hui plus que 7 000 tigres environ dans la nature alors qu'ils étaient plus de 100 000 il y a un siècle.

Les espèces à jamais disparues

Si le panda est le symbole des espèces en voie de disparition, le dodo est l'exemple le plus connu des espèces définitivement disparues. Déjà au paléolithique, les chasseurs, qui colonisaient de nouveaux espaces, ont exterminé de grands mammifères, tels le mammoth, le rhinocéros laineux, Bison antiquus ou le glyptodon. Mais leurs motivations étaient essentiellement alimentaires. Au début de l'ère chrétienne, le lion d'Asie fut chassé jusqu'à son extermination en Europe. De la même façon, l'ours a disparu des Alpes au début du XXe siècle. Depuis les quatre derniers siècles l'extinction des espèces s'est accélérée par la seule faute de l'homme. Le zèbre couagga, qui vivait en troupeaux dispersés dans les steppes sud-africaines, a été chassé par les colons boers jusqu'à son anéantissement total, vers 1860. Quelques spécimens de cette espèce intermédiaire entre l'âne sauvage et le zèbre survécurent en captivité jusqu'en 1883.

Les dodos, ou drontes, qui peuplaient l'île Maurice, étaient de gros pigeons terrestres incapables de voler. Sans défense face à l'homme et à ses animaux domestiques, l'espèce s'est éteinte en 1681. Il reste une expression anglaise *as dead as a dodo* ("aussi mort qu'un dodo"), employée pour qualifier quelque chose qui est mort à tout jamais. La perruche de la Caroline, autrefois présente aux États-Unis, était un petit perroquet multicolore chassé pour ses magnifiques plumes et pour sa chair. L'espèce disparut en 1914, et le dernier représentant, un mâle baptisé Inca, est mort en 1918 au zoo américain de Cincinnati. Chassé pour être vendu, le pigeon migrateur, qui survolait l'Amérique du Nord-Est, a totalement disparu. La rapidité du phénomène est surprenante, car un vol de pigeons pouvait compter plus de 2 milliards d'individus; le dernier vol a été observé en 1899, et le dernier pigeon migrateur est mort en captivité en 1914.

Richard Leakey, ancien directeur des services civils du Kenya, célèbre depuis des décennies pour sa défense des grands singes d'Afrique estime que la planète voit disparaître entre 50 000 et 100 000 espèces (animaux, végétaux, insectes, poissons, etc.) chaque année. Un chiffre contestable, et contesté. Mais déjà deux fois plus élevé que ce qu'il avait lui-même estimé il y a quatre ans.

Les conséquences des disparitions

La disparition d'une espèce est un désastre culturel, scientifique et, surtout, écologique : elle ne reste jamais sans incidence sur l'écosystème. S'il y a vraiment autant d'espèces qui disparaissent, alors c'est la Terre elle-même qui est en péril. Parce que chacune de ces espèces est liée à des dizaines d'autres : soit parce que c'est un herbivore qui sert de garde-manger à un carnivore, soit parce que c'est un insecte qui contribue à l'équilibre entre les plantes et les insectes ravageurs dans une région donnée. Une espèce joue au sein d'une communauté un rôle bien déterminé, assurant des tâches et des fonctions bien précises à l'égard d'autres espèces. La pollinisation de certaines fleurs exotiques, par exemple, est le fait d'oiseaux bien particuliers,

Un écosystème en danger - 3/3

comme les colibris. Que deviendrait la fleur sans l'oiseau ?

Tout indique que le taux de disparition des espèces s'accélère, ce qui augure très mal. Si la tendance actuelle ne s'inverse pas, ajoute Richard Leakey, le monde perdra quelque 55% de ses espèces d'ici un siècle. Une telle catastrophe écologique dépasse tout ce qu'on peut imaginer, et ses conséquences sur les espèces survivantes sont impossibles à prédire. Les dinosaures ne sont plus là pour en parler...

Les mesures de protections

Les premières décisions visaient plus à une gestion du vivant qu'à de réelles mesures de protection. Néanmoins, les premiers accords internationaux en matière de pêche ont assuré la survie de nombreuses espèces. Depuis, les conventions se sont multipliées pour sauvegarder le patrimoine génétique de la flore et de la faune. L'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN), créée en 1948, publie une liste des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des amphibiens menacés. Mais celle-ci ne fait que s'allonger, à l'image du nombre des poissons, des invertébrés et des plantes également en danger.

Le 3 mars 1973, la convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES, Convention on International Trade of Endangered Species) est adoptée. Cette "convention de Washington" interdit la transaction des espèces menacées d'extinction. Elle lie, en 1991, cent trois États. Néanmoins, bien des espèces menacées ne figurent pas sur les listes. D'autres conventions internationales ont été signées, parmi lesquelles celle sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage...

Différentes mesures ont été prises pour la protection de certaines régions, comme l'Antarctique, en 1959, ou de certaines espèces : réglementation de la chasse à la baleine en 1931, de la chasse aux phoques, interdiction de chasser l'ours du pôle Nord, la vigogne andine... Des structures législatives internationales se mettent en place, des textes sont discutés et signés, comme la Déclaration universelle des droits de l'animal, proclamée à Paris en 1978 à la maison de l'Unesco puis adoptée par la Ligue internationale des droits des animaux à Genève.

La SPA

La Société Protectrice des Animaux, se bat depuis 1845 contre la maltraitance animale, afin d'assurer la protection et la défense des animaux sur l'ensemble du territoire. Vous obtiendrez toutes les informations sur leurs combats sur <http://www.spa.asso.fr/>